

## points de vue

### Macronneries du jour

Il a caché une infraction grave d'un de ses conseillers qui est allé se déguiser en CRS pour aller frapper des manifestants le 1<sup>er</sup> mai.

**Voilà ce que dit la loi :**

« Toute personne qui, afin de commettre un crime ou un délit, aura publiquement porté un uniforme ou fait usage d'un insigne ou d'un document justificatif de la qualité professionnelle et dont l'utilisation est réservée exclusivement aux fonctionnaires de la police nationale ou aux militaires de la gendarmerie sera punie d'un emprisonnement de 2 à 5 ans et d'une amende de 2.000 à 40.000 F »

**Etant informé il se devait d'agir :**

Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs. Article 40 du Code de procédure pénale.

**D'ailleurs il l'avait dit le soir même :** Je condamne avec une absolue fermeté les violences qui ont eu lieu aujourd'hui et dévoyé les cortèges du 1<sup>er</sup> mai. Tout sera fait pour que leurs auteurs soient identifiés et tenus responsables de leurs actes.

**Que peut-il faire aujourd'hui ?**

Je présume que tous les cabinets de communication travaillent d'arrache pied en ce moment pour sauver la situation, et ceux qui le soutiennent veulent conserver leur liberté d'action, alors ils pourraient détourner l'attention avec un évènement assez grave pour nécessiter une unité nationale d'urgence. Genre accident nucléaire ou attentat de grande ampleur ? Non je déconne... Mais restons sur nos gardes, une bête blessée peut-être dangereuse car il a tout s'il perd tout alors il n'aura plus rien perdre...

### Moins 158 €

C'est ce que perdent les travailleurs modestes bénéficiaires d'une pension d'invalidité ou d'une rente accident du travail, car la prime d'activité dépend d'un nouveau mode de calcul qui va toucher 6.000 foyers ! L'état gagne 11 millions. Par comparaison c'est le prix du château que s'est offert Pierre Gattaz, ou ce qu'a reçu la campagne électorale de Macron de ses généreux donateurs. C'est aussi ce qu'a touché Doug Pferdehirt du parapétrolier franco-américain TechnipFMC qui le place en tête des patrons du CAC 40 alors que ce n'est que la 33e plus forte capitalisation de la Bourse de Paris.

### Solidarité de classe ?

C'est quand ils auront mis des radars partout que les voitures robotisées rouleront sans chauffeur ! Un automate infallible ne verbalisera jamais un autre automate infallible !

66

22-07-18 [www.trazibule.fr](http://www.trazibule.fr)

Quelque chose à dire ?

mail : [courriel@trazibule.fr](mailto:courriel@trazibule.fr)

de



**Zuhail Demir**, secrétaire d'État fédérale à la Lutte contre la pauvreté etc. en Belgique déclare ; « Si les chômeurs ont davantage de difficultés à payer leurs factures, ils redoubleront d'efforts pour trouver un emploi »

Réponse : Si les riches ont davantage de facilités à licencier leurs salariés, ils redoubleront d'efforts pour accroître leurs profits.



Pousse-toi c'est mon selfie

### Objet / Marchandise

L'objet est conçu par des hommes dans le but d'être solide pérenne utile et beau, parfois signé par l'artisan. Il répond à un besoin ressenti par la population, il pourrait être négocié, volé, donné ou approprié sans en perdre sa valeur intrinsèque.

Par opposition la marchandise est éphémère, anonyme, non respectée, et son principal défaut serait d'être pérenne, car il faut qu'elle disparaisse pour laisser la place à une nouvelle marchandise. La beauté est alors remplacée par la mode, la solidité par l'économique (vite fabriquée), l'utilité est induite par la publicité car il faut exacerber le besoin pour augmenter le prix de la marchandise. Sa seule vocation est de changer de main, afin de générer un bénéfice. La marchandise donnée ou volée perd quasiment toute valeur. Même son appropriation lui enlève de la valeur. Pour le commerçant la marchandise ne vaut que par sa circulation. Un objet est utile par sa valeur d'usage, une marchandise n'est utile que par la marge qu'elle génère.

Aujourd'hui même l'entreprise est devenue marchandise qui ne rapporte plus par ce qu'elle produit mais rapporte quand elle change de main. On peut la couper en tranche, l'emballer de vert pour mieux la vendre, jusqu'à la solder ou la jeter à la poubelle pour mieux valoriser ses concurrentes. Mieux encore on peut l'organiser avec une obsolescence programmée qui la détruit après usage. La bourse c'est simplement un marché aux entreprises devenues simples marchandises.

trazibule

## Bonne nouvelle

Le plastique à usage unique interdit à Bombay, 3 mois de prison pour les récidivistes.



et en France ?

## Exemplaire ?

Fortement alcoolisé et se voyant intimer l'ordre de s'arrêter, l'homme de 48 ans prend la fuite, provoquant une course-poursuite. Finalement il stoppe sa course, mais dès que ses collègues sortent de leur voiture pour l'arrêter, il passe la marche arrière et fonce sur eux. Les policiers esquivent le bolide, qui vient s'écraser sur leur voiture avant de redémarrer. Cette « racaille » n'est autre que le patron de la brigade anti-criminalité de Clichy-sous-Bois qui a été arrêté ce 23 avril 2018 en Seine-et-Marne. Il a été condamné à 4 mois de prison avec sursis pour refus d'obtempérer et conduite en état d'ivresse et risque une révocation des forces de police. Que ce serait-il passé s'il avait été noir ?

## Poubelle nucléaire

Normalement la loi 542-2 précise qu'il « *Est interdit le stockage en France de déchets radioactifs en provenance de l'étranger ainsi que celui des déchets radioactifs issus du traitement de combustibles usés et de déchets radioactifs provenant de l'étranger* »

Mais une suite 542-2-1 déclare que « *Des combustibles usés [et] déchets radioactifs ne peuvent être introduits sur le territoire national qu'à des fins de traitement ou de transfert entre Etats [...] qu'à la condition que les déchets radioactifs issus après traitement de ces substances ne soient pas entreposés en France au-delà d'une date fixée par ces accords* ».

Pratique cet ajout à la loi, alors la France va recevoir et traiter des déchets issus d'Australie jusqu'au 31/12/2030 pour les retraiter et les réexpédier en 2035, mais le décret rend possible une prorogation jusqu'en 2040 !

La sécurité « *adopte les mesures raisonnablement nécessaires* » mais rassurez-vous « Les dispositions du présent accord peuvent être *modifiées à tout moment par accord écrit entre les Parties* ».

Il est donc possible que ces déchets restent en France au minimum 22 ans et qu'un retour symbolique d'une petite partie extraite suffise au respect légal !

Les signataires de ce décret paru au journal officiel du 8 juillet sont Macron, Philippe et Le Drian.

Ils n'ont pas daigné demander son avis à Nicolas Hulot ?



Ce petit arbre prouve la lenteur des travaux à Marseille (5 avenues)

## L'inflation

autorégule la masse monétaire quand trop de monnaie est mise en circulation. Elle a l'avantage de vider les coffres des riches sans les ouvrir et de payer les dettes des pauvres. Pour lutter contre l'inflation les banques ont choisi la dette, ainsi cette inflation devient taux d'intérêts ce qui a l'effet inverse, car cela demande aux moins riches ceux qui doivent emprunter d'ajouter de l'argent dans la poche des plus riches ceux qui peuvent prêter. Ce choix économique est absurde car il n'a aucune possibilité de se stabiliser. C'est le principe du surendettement quand les sommes remboursées sont inférieures au taux d'emprunt, le dû augmente indéfiniment, et la soumission de l'emprunteur au prêteur est totale. L'emprunt se fait toujours au détriment des moins riches. Et le taux tombe dans les poches privées des banquiers. Autrefois ce taux d'inflation facilitait l'état lui-même donc les citoyens. Autre avantage de l'inflation, il est plus utile pour chacun de dépenser son argent avant qu'il ne perde de la valeur donc cela fait tourner l'économie et l'emploi, sans inflation il est plus utile de stocker et placer son argent donc de créer une récession et cela crée du chômage.



Quand l'état accuse les voitures de polluer, mais laisse les entreprises faire ceci, il y a de quoi hurler à l'injustice. (Montage fait à partir d'une vidéo très récente sur l'étang de Berre). Je témoigne (faute de photos) que j'ai observé des pollutions de même ampleur essentiellement nocturnes depuis l'usine de Lafarge près de Plan de Campagne.